

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-1693

présenté par

Mme Mauborgne, Mme Bergé, M. Blanchet, Mme Brugnera, M. Buchou, M. Claireaux,
Mme Colboc, M. de Rugy, Mme De Temmerman, M. Dirx, Mme Dufeu, Mme Firmin Le Bodo,
M. Fuchs, M. Gouttefarde, Mme Guerel, M. Haury, Mme Janvier, M. Jolivet, M. Krabal, M. Lainé,
M. Le Bohec, Mme Le Feur, Mme Liso, Mme Magnier, M. Maillard, M. Masségli, Mme Mirallès,
M. Mis, M. Moreau, Mme Motin, Mme Muschotti, Mme Oppelt, M. Perrot, M. Person,
Mme Provendier, Mme Rauch, Mme Rist, M. Rudigoz, M. Travert, M. Venteau, Mme Vidal,
M. Vignal, Mme Zitouni et M. Barbier

ARTICLE ADDITIONNEL**AVANT L'ARTICLE 42, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.